



Publication trimestrielle de la FMJ ASBL
Juillet | Août | Septembre 2011

LES RÉSEAUX DE MOBILISATION CITOYENNE !

SOMMAIRE

LES RÉSEAUX DE MOBILISATION CITOYENNE !

- 3 Edito
- 4 **Le «CJ WaPi», le collectif des Centres de Jeunes en Wallonie Picarde**
- 7 MJ Music
- 11 **Louvain-la-Neuve, terreau fertile pour collectifs d'habitants !**
- 20 Indignez-vous !
- 24 **Désobéir dans ma MJ**
- 28 Nous avons rencontré... Céline Martin

Editeur responsable: Vital Wouters Place Saint-Christophe 8 à 4000 Liège

Rédactrice en chef: Cécile Lebrun

Avec la collaboration de: Corine Barella, Fred Delsemme, Simon Gaudier, Céline Martin, Jean-Raymond Carton, Antoinette Corongiu, Valérie Hébrant, Nathalie Heusquin, Philippe Lemal, Julie Reynaert, Adrienne Roman, Anne-Sophie Bourgeois, Evelyne Clainge, Emilia Angono Esono, Laurence Drion.

Illustration de la couverture: Fred Delsemme

Mise en page: Laurence Drion

Fred Delsemme est un artiste autodidacte, multidisciplinaire et passionné.

Il est né à Liège en 1972. Après quelques expériences commerciales dans le domaine de la publicité et des télécoms, touche-à-tout autodidacte, il redirige sa carrière vers des activités plus artistiques. Tour à tour, et simultanément, ingénieur son, sculpteur, poète, et webmaster, son approche multimédia numérique l'amènera naturellement à l'audiovisuel. Il prend rapidement goût à la photographie dans laquelle il développe simultanément une carrière de photo-reporter, principalement lors de représentations scéniques, théâtre, danse, concerts ainsi que lors de fêtes populaires..., et une activité de création artistique contemporaine.

+ d'infos : www.freddelsemme.eu

Fred Delsemme est également en charge d'un projet de webradio basée sur la libre expression destiné aux enfants de 8 à 12 ans au sein de l'ASBL « Le monde des possibles ». www.possibles.org



EDITO

Par Marie Pirenne

« Ne restez pas seul » disaient Célestin Freinet et Fernand Oury... Cette injonction était adressée aux élèves (ils ont créé la classe coopérative) mais surtout aux professeurs. Même si elle est une caisse de résonance de la société, même si c'est la rentrée, ce numéro ne parlera pas d'école mais bien de collectif(s)...

L'Antre'Toise tisse des liens (avez-vous lu le précédent numéro ?) et vous dévoile ici ceux que d'autres humains nouent en formant des réseaux à différentes échelles.

Mais pourquoi se rassembler ? Qu'est-ce que ça apporte ? Qu'est-ce que ça permet ? Qu'est-ce que ça évite ? Toute cette agitation en vaut-elle la peine ? Ces mobilisations vont-elles faire bouger les choses ?

C'est à partir d'exemples concrets de mobilisation que vous trouverez réponse à ces questions. Le point de vue de Stéphane Hessel, dont le livre « Indignez-vous » est synthétisé dans les pages qui suivent, donne aussi un éclairage fort. Le Dalaï Lama vous dirait « Si vous avez l'impression que vous êtes trop petit pour pouvoir changer quelque chose, essayez donc de dormir avec un moustique... ».

Et des mobilisations collectives il y en a : pour réfléchir, pour dire, pour s'exprimer, pour demander, pour dévoiler, pour s'enrichir, pour (se) renforcer, pour revendiquer, pour crier, pour (se) prouver, pour lutter, pour militer, pour exiger, pour (se) confronter, pour analyser, pour agir, pour (se) mobiliser, pour s'indigner, pour s'engager, pour désobéir, ... pour exister et faire exister !

Si ce passage du Je au Nous semble nécessaire, et parfois vital, il n'est pas toujours aisé puisque la situation de départ est souvent insatisfaisante et complexe et que chacun y vient avec ses désirs, ses attentes et sa personnalité.

Et le défi est encore plus grand lorsque nous souhaitons insuffler chez les jeunes la force de se regrouper pour qu'ils défendent leurs droits ou une cause qui leur semble juste. La meilleure solution n'est-elle pas toujours de montrer la voie par l'action ?... Alors restons groupés !?

LE « CJ WAPI », LE COLLECTIF DES CENTRES DE JEUNES EN WALLONIE PICARDE.

Par Adrienne Roman



A l'origine...

En septembre 2000, les animateurs de quelques Maisons de Jeunes du Hainaut Occidental affiliées à la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ) décident d'organiser des rencontres entre équipes d'animation pour échanger sur des réalités de travail souvent similaires. Ils partagent leurs expériences et décroissent les axes de travail de chaque MJ.

Des réunions s'organisent. Rapidement, des échanges autour d'activités organisées au sein des MJ se mettent en place : rencontres sportives et ludiques, concerts, travail autour des nouvelles technologies... Les jeunes se rencontrent, découvrent de nouvelles activités et se rendent compte de l'existence d'autres MJ dans le Hainaut occidental. Ces différentes MJ participent, pour la première fois de manière commune, à la campagne

« Raisons de jeunes » orchestrée par la FMJ, et plus particulièrement aux Polyfolies jeunes, événement organisé le 14 avril 2001 à Namur. A défaut de réelle initiative de jeunes, on peut parler d'une demande de leur part pour diversifier les rencontres inter-MJ, et pour leur donner un éclat particulier. Les animateurs y trouvent également un intérêt à construire un projet commun, susceptible de mobiliser des jeunes et de fortifier le réseau qui se met en place.

L'arrivée du Centre Protestant d'Amougies (CRH) aux réunions du collectif ouvre tout naturellement les portes d'un projet résidentiel dans la région où sont implantées les MJ. L'engouement suscité par cette idée se répercute sur les structures voisines. D'autres MJ se joignent alors à l'élaboration du week-end. Les MJ « Masure 14 », « Port'ouverte », « La Frégate » et « La Prairie » ainsi que la FCJMP (fédération à laquelle sont affiliés les derniers arrivants) se lancent dans l'aventure. La décision est alors prise d'organiser un premier projet de week-end résidentiel à Amougies. C'est ainsi que le 20 avril 2002, après une année de préparation au sein du collectif, se déroule le premier WE du collectif au Centre Protestant d'Amougies.

Au fur et à mesure des années, il devient important de trouver un nom pour faciliter l'identification du collectif. Le « CHO'lectif » est choisi, non sans un humour bien représentatif de la bonne entente régnant dans le groupe.

Vous avez dit « WalloniePicarde ? »

Depuis quelques années est lancée l'appellation « Wallonie picarde » dans les institutions socioculturelles régionales. Par le biais de ce changement de nom, le territoire entend se positionner comme une région à part entière, avec ses spécificités, ses atouts et son identité picarde. C'est donc tout naturellement pour rejoindre cette dynamique que le collectif du Hai-



naut Occidental décide à son tour de modifier son nom en « CJ WaPi », « Centres de Jeunes de Wallonie Picarde ».

Des membres divers et variés...

Le CJ WaPi, actuellement, est une association de fait (non structurée en ASBL). Il rassemble dix Maisons de Jeunes établies sur toute la Wallonie Picarde (de Brugelette à Comines en passant par Frasnes-Lez-Buissenal et Péruwelz) et un Centre de Rencontres et d'Hébergement situé à Amougies*. Le CJ WaPi est un collectif dit « inter-fédés », puisque les CJ partenaires sont affiliés à la FMJ ou à la FCJMP.

Se réunir, avec méthode... et décontraction !

Comme énoncé plus haut, les premières années du collectif donnent lieu à des rencontres où les équipes s'expriment sur leurs pratiques de terrain, avec la volonté de s'enrichir de leurs expériences réciproques. C'est aussi le moment de la mise en place logistique des

projets concrets d'animation à l'attention de leurs publics (comme par exemple les WE pour les jeunes en 2002, 2005 et 2010). Les 2 fédérations sont systématiquement conviées aux réunions.

Au fil des mois, tout en maintenant ses objectifs de départ, le collectif se structure peu à peu pour organiser son action. Les réunions sont mensuelles et les CJ accueillent les participants à tour de rôle. Les représentants des centres sont généralement les coordinateurs et coordinatrices, ce qui facilite énormément les prises de décision et donc l'avancement des dossiers. Le travail en « cellules » apparaît également, en fonction des projets, des thématiques d'actualité à discuter et des souhaits des membres du CJ WaPi.

Des actions et réflexions multiples, dans de multiples directions.

Une cellule « réflexion » voit le jour en 2009, prenant source dans une réflexion collective sur l'action militante que les équipes peuvent

développer au sein de leurs associations. Lucien Barel, éminente ressource dans le paysage socioculturel, amorce la réflexion, suivie par un travail de remise en question des travailleurs dans leurs pratiques quotidiennes.

Les actualités respectives alimentent la mise en projets du CJ WaPi (mise en place pour les équipes d'une formation sur le conseil des jeunes, ou encore une formation régisseurs dans le domaine musical, pour les jeunes et les équipes).

Une cellule « communication » pointe également son nez lors de la décision de changer de nom. Afin d'appuyer cette nouvelle identité, le CJ WaPi décide d'accompagner la démarche par un appel à la création d'un logo. En complément de cet appel, le collectif lance la création de bornes d'informations à placer dans chaque CJ. L'idée est de mettre les jeunes en projet sur une activité créative, reflétant leur CJ respectif et intégrant sur chaque borne un espace spécifique pour les informations liées au CJ WaPi.

Les réunions sont accueillies positivement par le groupe, et la convivialité semble y avoir définitivement pris ses quartiers, même lorsque sont abordées des questions de fond sur l'actualité et l'avenir du secteur des centres de jeunes les informations sectorielles sont annoncées par les Fédérations présentes lors des réunions !

Et tout fonctionne ? Sans à-coup ?

Le regroupement de 11 associations, semblables mais différentes à la fois, autour de projets divers et variés, pourrait être un lieu évident et facile de tensions. Mais au CJ WaPi, il semblerait que les partenaires aient résolument fait le choix d'un objectif principal comme ligne de conduite : le développement de leurs activités respectives et collectives, au bénéfice unique de l'épanouissement des jeunes qui passent leurs portes chaque jour.

Ne dit-on pas d'ailleurs, que c'est grâce aux différences que l'on s'enrichit ?

NB : Le CJ WaPi organise **l'inauguration de ses bornes d'informations et la présentation de son nouveau logo** le 30 septembre prochain, à 19H00 au Foyer Socio-culturel d'Antoing (Rue du Burg). Infos : contact@masure14.be ou 069 22 02 76.

* Les membres du CJ WaPi sont :

La MJ « Masure 14 » Tournai, la MJ « Vaniche » Frasnes-Lez-Buissenal, la MJ « La Frégate » Mouscron, le CRH d'Amougies, la MJ « Port'Ouverte » Tournai, la MJ « Les Chardons » Brugelette, le CJ « Al Turn » d'Antoing, la MJ « Carpe Diem » Comines, la MJ « La Prairie » Mouscron, la MJ « La Ruche » Mouscron, le CAJ de Péruwelz, la FMJ et la FCJMP.





MJ MUSIC

Par Jean-Raymond Carton

Les Maisons de Jeunes ont depuis bien longtemps pris une place importante, voire essentielle, dans le parcours musical de nombreux jeunes musiciens.

Elles furent et sont bien souvent le lieu de leurs premiers contacts avec l'instrument, leur local de répétition, leur première scène, leur première prise, leur première tournée,...

Les premières rencontres du collectif « musique » avaient donc la volonté de **mettre en lumière et d'assurer une meilleure reconnaissance aux réalisations et aux outils du réseau des Maisons de Jeunes**, si riches et diversifiés.

Il fallait démontrer par là même notre capacité à nous élever au rang des professionnels du monde musical. Il nous semblait et nous paraît toujours important de rappeler ce qui nous différencie, mais nous rend complémentaire aux réseaux professionnels :

- Nous ne considérons pas **les œuvres** en tant que produits, terme si dérisoire pour ne pas dire péjoratif pour définir tout un **processus d'apprentissage et de création**. En effet, nous pensons que toutes ces créations ne sont qu'une étape parmi tant d'autres dans le processus qui contribue au **développement**

de l'individu au sein d'un groupe et d'une société.

↳ Rencontrer des personnes, fonder un groupe, composer des morceaux, jouer en concert, se mettre à nu face à un public, construire son set, travailler le rapport aux publics, sa disposition scénique ainsi que l'approche technique y étant liée, enregistrer ses morceaux, sortir un cd, une démo, un album, faire sa promotion, le défendre sur scène... Autant d'étapes et d'épreuves qui modifient et font évoluer nos jeunes artistes. Autant d'étapes qu'il nous semble futile de résumer à une valeur marchande, tant les valeurs et l'expérience humaine qui en découlent nous semblent essentielles. Un des objectifs de notre démarche est avant tout de **mettre en exergue les valeurs culturelles et artistiques réelles de toutes ces œuvres.**

↳ On ne compte plus les groupes ayant grandi, évolué grâce au travail des équipes d'animation en Maisons de Jeunes et qui ont, par la suite, démontré toute l'étendue de leurs talents sur des scènes prestigieuses belges et même étrangères.

↳ Une de nos particularités revendiquées est sans doute que nous ne sommes pas dépendants de l'aspect commercial pour

continuer à produire et à diffuser. Le facteur rentabilité ne rentre pas en compte chez nous. Seul le trajet a de la valeur.

↳ Dans les MJ, contrairement à beaucoup de structures et opérateurs du monde des musiques actuelles, les groupes ont droit à l'erreur (il est même parfois intéressant qu'ils en fassent).

↳ De par cette vocation à l'ouverture, nous tentons d'être également garants, via l'aide à la création mais aussi à la diffusion, d'une **diversité culturelle et artistique** à une époque où le formatage et l'uniformisation sont légion.

Néanmoins, si nous croyons fermement en la qualité du travail effectué à travers l'axe musical en Maisons de Jeunes, nous remarquons qu'il ne bénéficiait pas toujours d'une reconnaissance à sa juste valeur par les décideurs politiques ainsi que par le milieu professionnel. L'ensemble de l'offre pêchait également d'un manque de visibilité et d'interactions.

D'où l'envie de mobiliser le réseau musical en maison de jeunes autour d'un projet commun : regrouper les forces vives et les nombreux talents sur la création d'un label de qualité.



Puisque nous pensons et voulons faire les choses différemment, une marque de fabrique s'imposait :



Depuis la première approche d'un instrument, entourée par des professionnels ou non, en

passant par le premier local de répétition, le premier concert, le premier festival, la première diffusion en radio locale ou sur le web, la possibilité d'enregistrer sa première démo ainsi qu'un soutien logistique pour la suite d'une éventuelle carrière... , il s'agit bel et bien d'**une aventure, d'un trajet réel** permettant à toute une **jeunesse**, de réaliser **son rêve**, d'**interroger la société**, la musique à la main...

L'outil fédérateur , le site : www.mj-music.be

Un site créé pour **centraliser les informations** et **donner une meilleure visibilité** à l'ensemble des dynamiques musicales en maisons de jeunes de la Communauté française.

Une **base de données** sur laquelle on retrouve tous les groupes issus des dynamiques musi-

cales en MJ : les noms, les biographies, les contacts, les liens vers leurs Myspace, ...

En plus de cela, l'ensemble de **l'offre musicale du secteur** : concerts, ateliers, ateliers/cours de musique, locaux de répétition, infrastructures, partenaires, agendas, studios d'enregistrement, lieux de diffusion, de labels, de productions, ...

Cet outil permet de croiser les énergies, les compétences, les infrastructures et les dynamiques.

Il fédère et surtout conscientise les acteurs et animateurs du secteur sur l'étendue et la richesse du réseau musical en maison de jeunes.

Il est également une vitrine tournée vers le grand public pour l'ensemble des activités qui sont proposées par le secteur pour la jeunesse en Communauté française.



Quelques chiffres :

Concerts :

plus de 400 concerts organisés annuellement par le secteur.

Groupes :

77 groupes défendant leur musique sur scène gravitent autour de nos MJ.

Cours d'instruments :

plus de 160 ateliers d'initiation et de perfectionnement en MJ.

Locaux de répétition :

25 MJ mettent à disposition des locaux de répétition.

Studio d'enregistrement :

8 studios permettent d'excellentes premières démos et même premiers EP.

Salles de concert :

55 maisons de jeunes en disposent .

Labels : 4 labels de production et de diffusion au sein du secteur.

Soit un des plus gros, sinon le plus gros, opérateur musical en Communauté française. Depuis sa mise en ligne en octobre 2009, le site a été visité à ce jour plus de 35.000 fois par environ 20.000 visiteurs dont 9.200 sont

revenus à plusieurs reprises.

Une réussite à nos yeux et une belle preuve de la pertinence de sa création.

Les principaux axes de travail développés à court, moyen et long termes par le collectif :

↳ La **promotion du site** via principalement les gobelets réutilisables, mais aussi d'autres supports tels que bâches, affiches, t-shirts, badges, facebook, sites partenaires, ...

↳ Sa **gestion**, son **actualisation** et son **développement**.

↳ La mise sur pied d'**ateliers d'initiation aux métiers de la région** dans les différentes provinces. Ils sont destinés aux jeunes et aux animateurs et encadrés de professionnels du métier. Les contenus sont l'apprentissage et l'échange de pratiques sur le travail du son (organisation concerts et de spectacles en Maisons de Jeunes). Une des perspectives est d'utiliser des kits de matériel du Centre de Prêt de Nannine lors des prochains ateliers. Ces ateliers ont pour vocation de développer les

compétences des différents intervenants en MJ afin de développer, pérenniser, initier les dynamiques musicales en MJ.

↳ La réflexion ainsi que l'opérationnalisation de la **réduction de l'empreinte écologique des événements en MJ**. Et cela à travers les gobelets réutilisables MJ-Music mais aussi grâce à la participation de certains d'entre nous à la plateforme « réseau apprenant en gestion durable des événements » visant à mettre autour de la table le plus grand nombre d'organisateur de concerts en Belgique afin de réfléchir ensemble sur des thématiques telles que la gestion des déchets, la consommation durable d'énergie et l'accessibilité. Des thèmes comme l'alimentation durable et le soutien à l'économie locale ont également été abordés. Les participants ont échangé leurs expériences et, grâce à l'apport extérieur d'experts et de consultants, nous avons pu trouver certaines solutions adaptées à la réalité des événements.

↳ La **coordination** et la **programmation** des activités musicales de l'événement qui sera organisé à Mons à l'occasion du 60ème anniversaire des MJ (avec gestion technique encadrée). Trois scènes au programme riches et variés.



↳ La **mise sur pied d'un réseau de MJ** prêtes à participer à un **circuit de concert** (les « **MJ Tour** », pour reprendre un concept déjà utilisé par certains dans le passé) à travers la Communauté française et qui permettra aux jeunes groupes de monter leur première tournée.

↳ L'**organisation de Jams inter-MJ** avec pour objectifs de

→ permettre et d'initier des rencontres entre jeunes musiciens issus des ateliers/cours musicaux des différentes structures,

→ favoriser ainsi leur rencontre « musicale » et qui sait, être à l'initiative de la création de nouveaux groupes.

Mais aussi des perspectives :

↳ La mise sur pied à moyen terme d'un événement MJ-Music dans un lieu tel que le Botanique. Cet événement rassemblera l'ensemble des activités et dynamiques musicales développées dans le secteur. La volonté d'investir un tel lieu est symbolique pour le secteur. En effet, cette salle jouit d'une reconnaissance indéniable en termes de diffusion des musiques actuelles. C'est un Centre Culturel de la Communauté française composé de différents espaces et salles. Ce lieu dispose d'une logistique professionnelle, l'espace extérieur est exploitable. Sa situation permet des facilités pour la mobilité et son accessibilité.

Mais aussi parce qu'une partie de la programmation du Botanique découle régulièrement du travail effectué depuis longtemps en MJ. Ce serait aux yeux des membres du collectif, un juste retour des choses et une reconnaissance pour tout un secteur du travail effectué depuis longtemps au quotidien.

↳ Le rapprochement avec les structures équivalentes à notre collectif au nord du pays afin de favoriser la rencontre et le rapprochement des jeunes wallons et flamands à l'aide d'une langue universelle : la musique ! Favoriser la programmation des groupes à travers les pays.

↳ Le **développement des infrastructures** du secteur liées à l'apprentissage et l'accompagnement des jeunes musiciens et des jeunes groupes dans chaque Province. Notamment, la création de lieux équipés afin d'accueillir les groupes en résidence scénique et de préparer ainsi au mieux les jeunes musiciens à fouler les planchers des scènes belges voire internationales.

↳ La **reconnaissance à terme des dynamiques musicales** (diffusion, apprentissage, création, soutien logistique, enregistrement, ...) en **centres de jeunes** avec pour finalité un **accès à des budgets issus du Ministère de la Culture**.

Afin de mener à bien toutes ces envies, le collectif se rassemble en grand groupe 4 à 5 fois par an. Plus serait compliqué pour d'évidentes raisons de déplacements et d'agendas...

Des réunions régionales ont également lieu avec des logiques davantage liées à des collectifs de MJ sur des territoires donnés, notamment pour les ateliers régisseurs et les jams inter-MJ.

Plus d'une quarantaine d'MJ issues des différentes fédérations y participent activement.

Les discussions sont toujours passionnées et passionnantes, les sujets et perspectives ne manquent pas. Preuve que la musique et son approche en MJ (telle que décrite plus haut) sont pour le secteur un élément important de développement, mais aussi d'accroche du public adolescent. Un axe incontournable pour rentrer en contact et développer le « projet » avec des jeunes.

Le collectif est ouvert à toutes les maisons de jeunes de la Communauté française. Rejoignez-le !

+ d'infos :

www.mj-music.be ou Jean Raymond Carton : jr.carton@fmjbf.org | 0491 15 83 93 | 065 31 46 60

LOUVAIN-LA-NEUVE TERREAU FERTILE POUR COLLECTIFS D'HABITANTS !

Par Simon Gaudier

animateur de la MJ Chez Zelle et habitant de Louvain-la-Neuve

et

Nathalie Heusquin

La ville de Louvain-la-Neuve (LLN) est réputée pour son rayonnement grâce à son université, l'Université Catholique de Louvain (UCL), son développement économique avec son zoning industriel de pointe et son centre commercial, la variété de la programmation des institutions culturelles avec la Ferme du Biéreau, l'Aula Magna, les Cercles étudiants, le Festival d'été et sa plage.

C'est une volonté primordiale pour la commune et l'UCL de faire « rayonner » la ville. Pour cela, elles mettent beaucoup d'intérêts dans des projets de grande envergure et de renommée comme le centre sportif de haut niveau ApoGia, le centre commercial « l'Esplanade », le Musée Hergé, de gros projets immobiliers d'eco-standing, l'arrivée du RER, ... Les effets collatéraux de ce rayonnement sont un embourgeoisement de la population, une augmentation du coût du logement, un soutien prioritaire aux organes de culture de prestige et une mise en difficulté d'associations aux pratiques culturelles populaires...

Est-ce possible d'« habiter » une ville vitrine ??? Tous les habitants ne sont pas des mannequins sortis des étalages de grands magasins. Toutes les associations ne sont pas de la devanture pour les politiques et les bureaucrates. L'UCL et la commune agissent comme

des vendeurs dans des rayons de magasin ou comme des architectes qui dessinent une maison. Elles créent de toutes pièces des projets de ville vides sans vie et elles veulent qu'ils soient habités... Or, c'est en habitant une ville qu'elle devient vivante...

Parallèlement à la mise en « vitrine » et en « rayon » de la ville, des collectifs d'habitants s'organisent contre cette promotion de haut standing car pour eux, leur ville n'est pas uniquement synonyme de prestige, de luxe et d'une écologie de façade. Ces collectifs d'habitants ne sont ni des professionnels ni des amateurs. Ils agissent, ils apprennent et ils expérimentent la dynamique de groupe, l'urbanisme, l'habitat et la pratique culturelle et/ou artistique. Ils ont envie de s'organiser hors des voies participatives classiques que les autorités de la ville mettent sur pied de toutes pièces. Ils ont envie d'imaginer et de construire leur environnement de vie à leur manière et à leur échelle. Ces différents collectifs ont des buts et des fonctionnements différents. Mais une ligne de front commune les lie, c'est leur difficulté à « habiter » la ville, à agir sur celle-ci, à laisser leur empreinte sur leur territoire...

« La plupart des langues emploient le terme « vivre » dans le sens d'habiter ; poser la ques-

tion « où vivez-vous ? » c'est demander en quel lieu votre existence façonne le monde ; dis-moi comment tu habites, je te dirai qui tu es. Cette équation entre « habiter » et « vivre » remonte aux temps où le monde était encore habitable et où les humains l'habitaient. Habiter, c'était demeurer dans ses propres traces, laisser la vie quotidienne écrire les réseaux et les articulations de sa biographie dans le paysage. Cette écriture pouvait être inscrite dans la pierre par des générations successives ou reconstruite après chaque saison des pluies avec quelques roseaux et des feuilles. Jamais la demeure n'était achevée avant d'être occupée... ». «... L'art d'habiter est une activité qui dépasse la portée de l'architecte. Non seulement parce que c'est un art populaire ; non seulement parce qu'il progresse par vagues qui échappent au contrôle de l'architecte ; non seulement parce que sa délicate complexité le situe hors de l'horizon des simples biologistes et analystes des systèmes. Mais plus que tout parce qu'il n'existe pas deux communautés faisant leurs habitats de la même façon. Habitude et habitat disent presque la même chose. Chaque architecture vernaculaire est aussi unique que le parler vernaculaire. L'art de vivre dans son entièreté – c'est-à-dire l'art d'aimer et de rêver, de souffrir de mourir – rend unique chaque style de vie. »¹

1. Ivan Illich, « L'art d'habiter », Dans le miroir du passé (1994), dans Oeuvres complètes, vol. 2, Paris, Fayard, 2005, (discours prononcé devant The Royal Institute of British Architects à York en juillet 1984).

Nous vous invitons à découvrir Louvain-la-Neuve à travers ses collectifs d'habitants, de citoyens, existants depuis la fondation de la ville nouvelle ou créés récemment, à travers les réseaux qui s'y développent et qui y évoluent, à travers les synergies, les combats qui s'y mènent, à travers des valeurs communes qui se perpétuent et évoluent.

Le Quartier alternatif de la Baraque, l'habitat collectif

Le quartier de la Baraque était considéré comme un coin exceptionnel quand l'UCL s'y est implantée. La zone était vouée à la démolition et à la construction de nouveaux immeubles, ce qui impliquait que les habitants quittent leurs maisons. Mais une dizaine d'entre eux refusèrent en s'opposant à la politique d'urbanisation de la ville qui prévoyait de bâtir de nouveaux bâtiments.

Certains étudiants se sont joints à la lutte des habitants contre l'expropriation en occupant cet espace. Leur souhait était de construire des habitations alternatives comme des roulottes, des cabanes, des maisons en terre paille, à partir de matériaux durables et de récupération.

Depuis le début, les objectifs communs de développement de ce quartier sont l'auto construction, le faible coût de fonctionnement et la gestion collective.

Le quartier alternatif de la Baraque, créé au début des années 1970 par des étudiants et



avec l'appui d'une partie de la communauté universitaire, garde une certaine logique de construction beaucoup plus affinée due à l'expérience : les techniques de lagunage, les toilettes sèches, les techniques d'auto construction se sont perfectionnées avec le temps.

Le quartier alternatif est maintenant moins habité par les étudiants étant donné qu'après quelques années, ils quittent LLN. Par contre, une population plus stable s'y est installée au fur et à mesure et, en tant qu'habitants du quartier, ils s'accordent à vivre selon un certain bien-être qu'ils souhaitent maintenir en s'investissant dans le projet de leur quartier.

Ce quartier alternatif est habité par environ 120 personnes parmi lesquelles il y a une trentaine d'enfants. Ce quartier est divisé en trois zones : le talus, le jardin et les bulles.

Pour prendre des décisions, les habitants se réunissent par zone. Puis, s'il le faut, ils se rassemblent en réunion de grand quartier (les trois zones). Aujourd'hui, l'existence de ce quartier



est acceptée par l'université et la ville, mais il n'est pas encore reconnu officiellement. Les zones d'habitations sont considérées comme des « squats » d'une quarantaine d'années, organisées en autogestion et dont l'urbanisme est unique en son genre.

Les prochains défis dans ce quartier seront la gestion du développement urbain sur les terrains avoisinant, avec l'arrivée du RER, la construction d'un parking SNCB de 2500 places et de nouveaux lotissements avec plus de 600 logements.

Face à ces défis, une question légitime se pose. Vu que ce quartier alternatif se situe en dehors de la ville et qu'il doit son existence à un groupement d'acteurs locaux (des étudiants, des habitants, une partie de la communauté universitaire), « pourra-t-il rester fidèle à sa logique alternative quand il sera implanté au cœur de la ville ? ».

« Chez Zelle », une MJ née d'un collectif, une MJ qui vit à travers ses collectifs

« Chez Zelle » fonctionne pour et par les jeunes. Son mode de fonctionnement en autogestion laisse aux jeunes le pouvoir de décision concernant tous les aspects de la vie de l'association.

« Chez Zelle » promeut un développement personnel du jeune par la prise de responsabilité

et de décision, l'expérience de l'organisation collective, la découverte et la pratique culturelle et artistique. L'association se veut une « boîte à outils », ses animateurs sont au service des jeunes pour les aider à monter leurs projets. C'est pourquoi « Chez Zelle », les activités et projets sont montés en collectifs autonomes.

Chaque premier mercredi du mois a lieu l'assemblée libre, la réunion où viennent toutes les personnes investies dans l'association. C'est l'organe de décision où sont discutés tous les projets, le budget, les emplois, les collaborations, les positions,...

Petit retour en arrière

En 1990, un collectif d'habitants et d'étudiants crée l'ASBL « Louvain-lez-jeunes » dans l'optique de permettre à la première génération de jeunes nés à LLN (entre 1972 et 80) de pouvoir construire une vie sociale et culturelle « jeune » et d'y participer activement.

En 1992, l'ASBL est reconnue par la Communauté française comme Maison de Jeunes et deux animateurs sont engagés pour accompagner le collectif dans la création et l'animation d'un espace-jeunes, d'un conseil des jeunes, d'un conseil de gestion et d'un conseil d'administration. L'idée d'une autogestion des projets par les jeunes est déjà présente.

Du collectif à l'autogestion

Fin des années nonante, le collectif qui gère la MJ décide d'en changer le nom. « Chez Zelle » opte pour un mode de fonctionnement en auto-

gestion. L'association devient une collectivité ouverte à toute personne voulant s'y investir.

L'assemblée libre est instaurée à la place du conseil de jeunes et du conseil d'administration (une assemblée générale annuelle est maintenue de manière formelle pour répondre aux obligations légales).

L'autogestion est un projet en soi qui demande du temps, de l'énergie et de l'engagement.

L'assemblée libre est le lieu de décision et de construction, c'est le laboratoire de l'autogestion, elle demande une attention particulière et de la rigueur, plus que toute autre activité de la maison.

Ce mode de fonctionnement est maintenu jusqu'à ce jour, malgré la diminution du public et des autres difficultés vécues par l'association depuis qu'elle a dû quitter sa maison en 2008.

Quelle place pour « Chez Zelle » à LLN ?

Depuis 2000, l'association est mise à mal. Son implantation, Chemin de la Bardane, semble ne plus convenir à l'UCL (propriétaire de plus de la moitié des terrains à LLN) qui l'informe que la convention qui les lie ne sera pas reconduite car les aménagements urbains futurs ne seront pas compatibles avec les activités de la MJ. Les jeunes sont priés de quitter leur maison pour juin 2007. En effet, le Musée Hergé va s'installer sur un terrain attenant. Une maison de jeunes toute graffée ne s'intégrerait pas bien dans le futur paysage...

En 2005, la Rue Charlemagne à vocation commerciale et proposant des logements de

standing est inaugurée. Des nouveaux voisins s'installent à 20m à vol d'oiseau de la MJ. S'en suivent des plaintes et amendes pour tapage nocturne à chaque activité musicale. La MJ est contrainte d'arrêter ses activités de soirée à 23h.

Finalement, les jeunes quitteront définitivement leur maison en septembre 2008 après plusieurs délais supplémentaires accordés, le temps que l'UCL et la ville trouvent une solution temporaire...

Un local de 25 m² est prêté à la maison de jeunes. Elle s'y trouve encore ! Ça fait 3 ans... « Chez Zelle » et les jeunes ont beaucoup perdu dans l'opération... Plus de salle de concerts, plus de local de répétition, plus de rampe de skateboards, plus de bar, plus de lieu d'accueil proprement dit, plus de lieu de stockage pour le matériel,...

L'atelier de sérigraphie est quant à lui sauvegardé. Il est installé à la Maison Blanche du lac, en vertu d'un bail précaire renouvelable de mois en mois, avec une restriction de ne pas y installer d'autres ateliers. Or, la maison est plus grande que cela...

Parallèlement aux menaces d'expulsion, aux déménagements et emménagements successifs « Chez Zelle » a mis la pression sur la Ville et l'université pour trouver une solution viable. Dès 2007, les autorités acceptent l'idée de faire construire une nouvelle maison avec la





promesse d'un soutien financier conséquent de la Communauté française. Le projet du bureau d'architecte V+ (« Vers plus de bien être ») est approuvé par les parties prenantes. Reste à trouver le terrain. L'UCL en propose, puis se rétracte. Finalement, la Commune accorde un tout petit bout de la Rue des Hennuyers, coincé entre la voie de chemin de fer et des kots, à côté d'un autre bâtiment qui sera une antenne communale avec une permanence de police.

Depuis 3 ans, le projet de bâtiment suit son cours lentement (mais sûrement ?). Le projet « percole » d'un service d'urbanisme à un autre, de la Ville à l'UCL, ensuite à la Province ! C'est finalement la Région Wallonne qui demande des modifications au projet de construction. Les modifications demandées (transformer le

toit plat en toit végétal et le type de revêtement de façade) font exploser le budget de plus de 30%. La Commune introduit un recours à cette décision au Gouvernement Wallon. Celui-ci devrait se prononcer tout prochainement

Les jeunes de « Chez Zelle » patientent et espèrent que le permis de bâtir sera accordé et le budget final voté au Conseil Communal d'Ottignies Louvain-la-Neuve d'ici la fin de l'année. Ensuite, un entrepreneur sera choisi et la maison devrait sortir de terre...

Pour avoir du poids, « Chez Zelle » a organisé plusieurs manifestations publiques dans LLN : deux journées de pression, une Street party et une dizaine de concerts de soutien, dont au moins cinq ont été annoncés comme le der-

nier. A côté de ces actions très visibles, des rencontres de concertation ont été mises en place pour le voisinage, lui n'est jamais venu. Une pétition d'un millier de signatures a été déposée à la Commune qui ne l'a pas acceptée. Celle-ci traîne toujours dans les archives de la maison de jeunes...

« Chez Zelle », on ne manque pas de choses à faire. En plus des négociations et du projet de nouvelle maison qu'il faut suivre de près, l'association tourne et continue à réaliser un maximum d'activités grâce au dynamisme des différents collectifs.

Les collectifs qui font vivre Chez Zelle :

« L'assemblée libre »

L'assemblée libre, comme présentée plus haut, c'est l'organe de gestion à tous les niveaux de la MJ. Tout le monde y est le bienvenu. Mais en général, ce ne sont que les utilisateurs de la MJ, les membres des différents collectifs et les animateurs qui y viennent. C'est le lieu où les collectifs peuvent se rencontrer ou proposer leur projet aux autres.

L'assemblée commence par un tour de table pour définir les points à discuter. Ensuite, il y a un débriefing de l'assemblée précédente. Les points sont discutés par le groupe : soit ils sont approuvés, soit le groupe demande des précisions et le point est reporté au mois suivant, soit encore ils sont rejetés si le projet ne correspond pas au groupe et à la MJ. Mais ce cas de figure est très rare...

Tout cela se déroule dans la recherche d'un consensus. Le nombre de participants est très variable selon la période de l'année et selon l'intensité des activités dans la MJ. L'assemblée a lieu chaque premier mercredi du mois à 17h30.

Le collectif « jeu d'acteur »

Le collectif jeu d'acteur est composé d'une douzaine de personnes âgées de 21 à 30 ans qui sont essentiellement des jeunes femmes. Il y a aussi deux animateurs qui viennent du CFA asbl. Les projets sont pilotés par un des animateurs de la MJ « Chez Zelle ».

Ce collectif organise des activités autour du jeu, du masque et du théâtre : ateliers, stages et spectacles sont au rendez-vous. Les ateliers et les stages se déroulent soit dans les auditoires soit dans les salles de gym des écoles avoisinantes ainsi qu'à la salle commune du quartier de la Baraque.

Pour l'année scolaire prochaine, le collectif espère pouvoir organiser entre 10 à 12 stages de deux journées. Pour mener à bien ses activités, les membres du collectif se retrouvent lors de réunions qui ont lieu avant et après chaque activité : y sont discutés divers sujets tels que les horaires, les plannings, les animations, les spectacles,...

Le collectif cirque

Le collectif cirque est issu d'une collaboration avec le Circokot, un kot à projets UCL. Il est composé d'une vingtaine de jeunes issus du

milieu étudiant de LLN. Des programmes d'initiation et de perfectionnement en jonglerie et en acrobatie sont communément organisés.

Les cours ont lieu le jeudi soir de 18h à 22h au centre sportif du Blocry qui inclut des espaces d'entraînement autonomes. Les étudiants du Circo donnent les cours d'initiation et la MJ « Chez Zelle » engage des animateurs extérieurs pour les cours de perfectionnement.

Le collectif aimerait organiser des stages de perfectionnement en jonglerie de deux jours durant le week-end entre janvier et avril 2012.

Le collectif graffiti

Une vingtaine de jeunes de 11 à 30 ans sont venus lors des ateliers graffiti. Ils viennent de Louvain-la-Neuve et des environs. Le projet est piloté par un des animateurs de la maison de jeunes, épaulé par des intervenants externes. L'activité se passe les mercredis sous un tunnel au bord du lac de LLN. Les jeunes peuvent choisir les thèmes à partir desquels ils vont travailler ainsi que les couleurs qu'ils vont utiliser. Le travail collectif est privilégié lors de la réalisation de fresques par le collectif.

Un atelier sérigraphie pour la collectivité

La MJ « Chez Zelle » possède un atelier de sérigraphie et le met à disposition de toute personne qui souhaite l'utiliser. La MJ propose des initiations à la carte comme la possibilité d'imprimer sur papier, stickers et T-shirt. Le coût de participation à l'atelier est libre c'est-à-dire que chacun met ce qu'il veut.

10/05/06
CHEZ ZELLE
PROJETS
d'ACTION
et de
SOCIÉTÉ

Place de l'Université
à 12h30



La sérigraphie mobile

La MJ « Chez Zelle » se déplace au gré des événements organisés par d'autres associations pour y imprimer des T-shirt.

L'accès au multimédia

Les jeunes ont accès aux ordinateurs et à Internet gratuitement dans un bureau dont la MJ dispose. Il faut dire que ce bureau est étroit, mais il permet finalement l'accessibilité à l'utilisation de l'outil informatique.

L'accueil

La MJ dispose d'un petit local dans lequel il y a une petite bibliothèque et une infothèque sur des sujets variés allant de l'écologie à l'auto-gestion, de la vie sentimentale à la sexualité, en passant par diverses pratiques artistiques développées dans la MJ.

+ d'infos : MJ Chez Zelle

Grand place, 2 -1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: 010 45 54 35

chezzelle.be - chezzelle.blogspot.com

L'ASBL «Corps et Logis», la programmation culturelle collective

L'Asbl « Corps et Logis » est un habitat communautaire situé dans l'ancien corps de logis de la ferme du Biéreau. Cette association propose une programmation d'activités culturelles dans les écuries : cinéma, musique, projections et concerts.

Il y a 40 ans, depuis que la ferme a perdu ses terres lors de l'installation de l'UCL, des collectifs d'habitants se sont succédés. L'idée première était de continuer à faire vivre la ferme au milieu de la ville qui commençait à l'entourer...

Le fermier, soutenu par les étudiants, résista aux pressions de l'UCL qui souhaitait son départ. Une nouvelle vie s'installa dans la ferme sous la forme d'un habitat communautaire avec une volonté d'y instaurer une programmation d'activités culturelles. S'enchaînera une multitude d'activités : ateliers mécaniques vélo et automobile, menuiserie, cinéma, concerts, fêtes.

L'association « Corps et Logis » est l'héritière de ce passé long et complexe, mêlé d'activisme culturel, de militantisme, de débrouille, d'enthousiasme et de relations complexes avec la communauté urbaine et les institutions. Aujourd'hui encore, cette association est une présence vivante à la ferme par deux actions indissociables et complémentaires : l'habitat et la programmation culturelle.

L'association est née il y a presque quatre ans des cendres de l'ASBL « Ferme du Biéreau » tandis qu'un nouvel acteur s'activait parallèlement sur le site : la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve. Celle-ci allait donner à une moitié de la ferme un genre plus néo-louvaniste.

Considéré à l'époque comme un obstacle à la revalorisation de la ferme et toléré aujourd'hui suite à un long processus diplomatique, le collectif d'habitants doit continuellement défendre sa place dans le projet d'ensemble imaginé par la commune.

Dans un contexte de plus en plus professionnalisant, l'ASBL « Corps et Logis » veut convaincre que le geste amateur et gratuit procure du sens et fait partie du contexte professionnel. Concrètement, l'ASBL « Corps et Logis » renforce sa mobilisation pour maintenir une manière spontanée et peut-être un peu sauvage de partager la culture. Et elle le fait avec les moyens du bord, en voisinage courtois et avec la part institutionnalisée de la ferme. Et sa culture de fonctionnement spontanée, naturelle s'intègre aussi dans la logique professionnalisante. Oui, oui...

corpssetlogis.wordpress.com

Urbaverkoi, un collectif « urbain »

Depuis que d'immenses projets immobiliers s'implantent à Louvain-la-Neuve (LLN), les habitants des quartiers de la Baraque et de Lauzelle s'interrogent sur le développement de leur ville. Les questions d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de prix du logement, de mobilité et de respect de l'environnement sont au centre de leurs préoccupations et par delà ces questions, c'est la vision « politique » de la cité et le projet de ville qui sont débattus.

Face à ces projets immobiliers et ferroviaires pharaoniques, plusieurs mères de familles se sont investies et mobilisées pour comprendre les projets d'urbanisme de leur ville. Et c'est sur le tas qu'elles se sont formées, qu'elles ont développé des compétences nécessaires pour comprendre les enjeux des dossiers d'urbanisme en vue d'en informer leurs voisins. Par

la suite, elles ont obtenu l'aide et le soutien d'Inter-Environnement Wallonie et ont conjointement organisé une formation pour les habitants des quartiers concernés.

« A Louvain-la-Neuve, des projets d'ampleur se sont multipliés ces dernières années, ces derniers mois... Nombreux s'accordent à dire que la ville négocie un tournant de son existence. D'aucun la croient encore fidèle à ses principes fondateurs (mixité sociale et fonctionnelle, ville piétonnière respectueuse du vallonnement original, concertation avec les habitants). Pour d'autres, Louvain-la-Neuve semble s'être engagée dans une course à l'attractivité d'avantagée axée sur les projets de prestige et sur le portefeuille du consommateur de passage que sur un urbanisme au service de ses habitants et de son environnement. »².

Depuis septembre 2010, un groupe d'habitants a créé un blog pour informer et questionner sur les grandes lignes urbanistiques qui se tracent sur leur territoire. Ce blog est très vivant, chacun peut poster et réagir aux contenus. Il invite également chaque visiteur à jouer son rôle citoyen en exprimant son avis aux autorités dans le cadre d'enquêtes publiques en cours. Pour ce faire, le blog présente une vulgarisation de la technicité des dossiers mis à l'enquête ainsi que les tenants et les aboutissants de chaque dossier.

« C'est en ce sens qu'Urbaverkoi interpelle

les décideurs sur les projets urbanistiques qui laisseront une empreinte indélébile dans le « paysage » social, environnemental et économique.

Des réponses comme «c'est décidé depuis longtemps et trop tard pour réorienter» sont inacceptables aujourd'hui ! N'est-il pas temps de prendre enfin des mesures et des décisions à la hauteur des défis ? »³.

Le collectif Météo, des habitants qui agissent

Depuis 1998, plusieurs lieux alternatifs ont progressivement disparu du paysage de LLN : la ferme du Rédimé, le squat 111, la Météo, la MJ « Chez Zelle », l'ASBL « Corps et Logis » et le Terrain d'Aventure. Ceux-ci ont perdu une partie de leurs implantations ou ont été abandonnés. Le collectif Météo est né suite à cette érosion progressive du capital culturel « alternatif ». Les habitants agissent ponctuellement, créent des zones d'autonomie temporaire, ouvrent des lieux abandonnés et investissent de nouveaux espaces culturels dont ils ont besoin pour se rencontrer, s'exprimer, créer et diffuser.

Le collectif Météo dénonce une politique locale qui pousse les habitants à bas revenus à se déplacer hors de l'enceinte de la ville. De plus, cette politique érode le tissu associatif non institutionnel, et plus particulièrement les associations qui développent des activités cultu-

relles alternatives et populaires.

Ce collectif privilégie l'action directe et la désobéissance civile pour arriver à ses fins. L'occupation de bâtiments laissés à l'abandon et les interventions musclées de la police pour les en déloger ont à plusieurs reprises donné une visibilité à leurs revendications.

collectifmeteo.over-blog.com

Ces collectifs veulent construire ensemble pour ne pas laisser d'autres décider à leur place.

Qu'il s'agisse d'auto-construction de projet, de volonté d'autonomie, d'envie profonde d'habiter, de laisser parler leur « art d'habiter » leur ville, ces habitants se regroupent pour dire, pour faire, pour faire vivre cette ville qui est la leur.

Comme le dit si bien Ivan Illich « Habiter est le propre de l'espèce humaine. Habiter est un art ».



La future maison de jeunes.

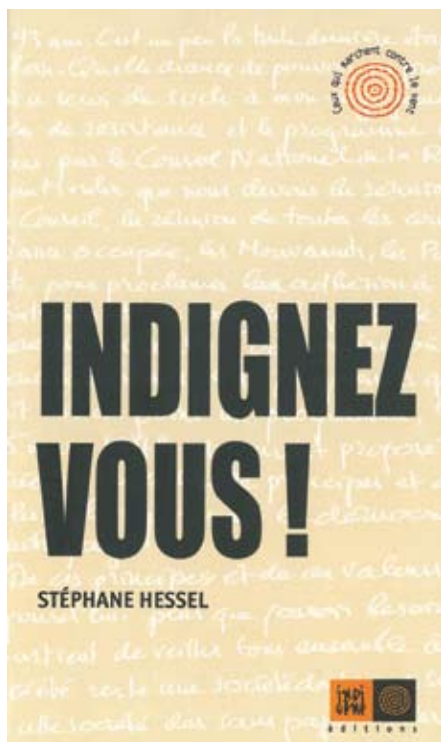
2. Collectif Urbaverkoi, Carte blanche parue dans Espace Vie, juin 2011

3. Publié par Urbaverkoi sur le blog <http://urbaverkoi.blogspot.com/>

INDIGNEZ-VOUS !

INDIGNEZ-VOUS !

Par Philippe Lemal



Du Conseil National de Résistance (CNR) à l'espoir des mouvements actuels...

Petit phénomène d'édition publié par une maison d'édition de Montpellier – Indigène Editions - cet ouvrage d'une trentaine de pages a fait, et fait encore aujourd'hui parler de lui...

Paru en octobre 2010, et vendu au prix symbo-

lique de 3€, ce ne sont pas moins de 950 000 exemplaires qui allaient trouver acquéreurs en 10 semaines seulement...

La raison du succès ? La figure emblématique de son auteur probablement, mais aussi le rapprochement que fait Stéphane Hessel entre les idées défendues par les auteurs du Programme du Conseil National de la Résistance (CNR) en 1943 (engagement politique de la société civile, primauté de l'intérêt général sur l'intérêt financier, syndicalisme, solidarité des générations, etc.), et ce qui indigné Hessel aujourd'hui : existence des sans-papiers, mauvais traitement réservé à la planète, écart des richesses dans le monde, ...

Stéphane HESSEL, portrait.¹

Né le 20 octobre 1917 à Berlin, il est le fils de l'écrivain juif allemand Franz Hessel (1880-1941), auteur entre autres du Bazar du bonheur et traducteur, avec le philosophe Walter Benjamin, de l'œuvre de Marcel Proust. Sa mère est l'artiste et intellectuelle juive berlinoise Hélène Grund, qui sera immortalisée en 1962 au cinéma par Jeanne Moreau dans le film de François Truffaut, Jules et Jim, tiré du roman autobiographique de son compagnon

Henri-Pierre Roché, qu'elle rejoindra en France avec ses deux fils en 1924.

Le jeune Stéphane grandit parmi les intellectuels et artistes non-conformistes fréquentés par ses parents dans l'entre-deux-guerres et se passionne pour la poésie et la philosophie.

En 1937, il obtient la naturalisation française sous le gouvernement de Léon Blum et entre la même année à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm où il suivra les cours de Maurice Merleau-Ponty et obtiendra un diplôme d'Etudes Supérieures de Philosophie.

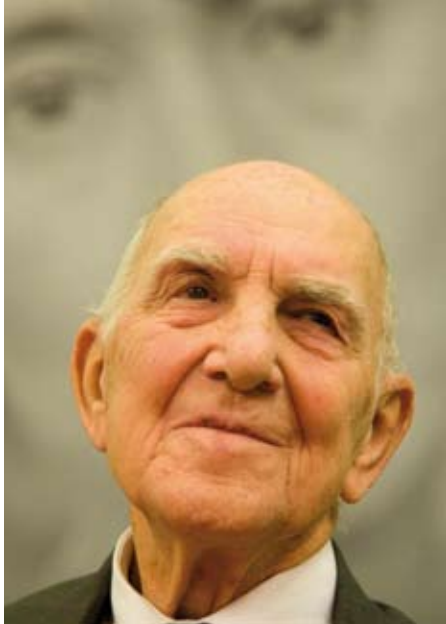
Fait prisonnier en 1940, il parvient à s'évader et rejoint le Général de Gaulle à Londres en mars 1941. Il est incorporé comme agent de liaison au Bureau de Contre-Espionnage, de Renseignement et d'Action (BCRA) des Forces Françaises Libres (FFL).

Le 10 juillet 1944, il est arrêté par la Gestapo lors d'une mission à Paris. Il est alors déporté au camp de concentration nazi de Buchenwald avec un groupe de 36 autres résistants condamnés à mort.

Usant de nombreux subterfuges, il parviendra à échapper à l'occupant pour rejoindre l'armée américaine basée à Hanovre et enfin regagner Paris en mai 1945.

Après la guerre, il décide de se consacrer à

1. D'après Hotense Paillard in La république des Lettres.



la politique et à la diplomatie. Ainsi, de 1946 à 1950, il occupe un poste de Directeur administratif au Secrétariat général des Nations Unies à New York.

Il participe aux côtés de René Cassin à la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui sera adoptée en 1948 par les Nations Unies.

Il poursuivra ainsi sa carrière de diplomate jusqu'en 1985, occupant divers postes plus honorifiques les uns que les autres.

Il n'arrêtera pas son combat pour autant. À partir de 1999, il devient membre du Haut Conseil pour la Coopération Internationale et Président du Comité français de Solidarité Internationale.

Militant de la défense des droits de l'Homme, européen et anticolonialiste convaincu, Stéphane Hessel n'a cessé de dénoncer les injustices de notre société.

En 2002, au retour d'un séjour en Palestine, il s'indigne à nouveau contre l'occupation israélienne et déclare : « Je vois les Palestiniens humiliés, colonisés, occupés par les Israéliens,

alors que la naissance de l'Etat d'Israël avait été pour nous, en 1948, le sentiment d'une victoire sur les nazis. Maintenant, la façon dont les Israéliens traitent leurs voisins, les Palestiniens, de façon infâme, inadmissible, violant les droits de l'homme est un très mauvais souvenir pour moi. »

En 2009, l'ancien haut commissaire pour les Droits de l'Homme dénonce violemment les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par Israël lors de l'agression contre les Palestiniens de la Bande de Gaza (1.400 morts palestiniens, pour la plupart des civils). Il se veut grand défenseur du peuple palestinien, allant jusqu'à soutenir le mouvement Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) -qui appelle les citoyens du monde entier à isoler économiquement l'Etat juif en boycottant les produits estampillés «israéliens» provenant des territoires palestiniens occupés- ce qui lui vaut d'être menacé et poursuivi par les partisans du régime d'apartheid israélien. Ces prises de position ne font pas l'unanimité, ce qui lui vaudra certaines plaintes pour « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence », entre autres.

Son combat politique ne s'essouffle pas pour autant, et bien qu'agé de 92 ans à l'époque, il se présente aux élections régionales de 2009 sur la liste d'Europe Ecologie.

En mai 2010, ce compagnon de Jean Moulin dénonce, avec son ami Walter Bassan et d'autres anciens Résistants, les tentatives de récupération historique de Nicolas Sarkozy qui

se rend au plateau des Glières (Haute Savoie), où furent tués en mars 1944 plus d'une centaine de maquisards par l'armée allemande et la police de Vichy. Selon lui, « Résister en 2010, c'est lutter contre les mortelles dérives du capitalisme barbare, qui aggrave les injustices sociales, tue des milliers d'hommes sur la planète et aggrave l'état de la terre, du ciel, de l'eau. »

Stéphane Hessel est l'auteur de plusieurs livres dont notamment: Danse avec le siècle (autobiographie, 1997), Dix pas dans le nouveau siècle (2002), Ô ma mémoire: la poésie, ma nécessité (recueil de poèmes commentés, 2006), Citoyen sans frontières (conversations avec Jean-Michel Helvig, Prix Jean Zay 2008), et Indignez-vous ! (2010). Le 10 mars 2011, est également paru aux Éditions de L'Aube Engagez-vous !, un nouvel essai présenté comme «un appel aux jeunes générations à se révolter et à s'engager», car s'indigner c'est bien, mais ce n'est pas suffisant !

« Indignez-vous ! » Présentation de l'ouvrage

Ce condensé de 32 pages nous plonge dans une réflexion sur notre raison d'être, notre engagement au sein de la société et les actions que nous sommes prêts ou non à mener.

93 ans. C'est un peu la toute dernière étape. La fin n'est plus bien loin.

C'est en ces termes que Stéphane Hessel entame son propos avant de nous mener d'éléments en arguments, construisant de la sorte une forme de « mode d'emploi » de l'indignation...

Ce texte est construit sur les grandes étapes de la vie d'Hessel. Il commence par nous rappeler le Conseil National de la Résistance qui sera le tremplin d'un long combat, défendant les valeurs démocratiques, économiques et sociales de la France d'après guerre. L'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier, nous dit Hessel.

Face à une société moderne mue par le pouvoir de l'argent, l'auteur s'indigne en se demandant comment l'Etat ne peut plus assurer les coûts de ses mesures citoyennes alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la libération en 1945 ! Hessel invite alors la jeunesse à prendre le relais, à transmettre l'héritage de la Résistance et à montrer son indignation.

Les raisons de s'indigner aujourd'hui diffèrent sensiblement de celles que pouvaient vivre les jeunes en 1940. Cependant, se basant sur les idées de Proust ou Hegel, l'auteur élabore une théorie généraliste mettant en avant la responsabilité de chacun en tant qu'individu. Il faut s'engager au nom de sa responsabilité humaine, précise-t-il. De ce fait, il condamne sévèrement l'indifférence face à la société ac-

tuelle, il faut conserver une des composantes essentielles qui fait l'humain : (...) la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence.

Deux grands nouveaux défis sont identifiés par Hessel :

1. l'immense écart entre les très riches et les très pauvres
2. les droits de l'homme et l'état de la planète.

Défis majeurs s'il en est, mais qui ont vu naître au cours des dernières décennies, bon nombre d'organisations non gouvernementales, mouvements divers, ... afin de lutter de manière performante pour faire respecter ces Droits de l'Homme. En regardant autour de soi, il n'est pas difficile de trouver des situations concrètes qui amènent tout un chacun à pouvoir s'investir dans une action citoyenne forte !

Stéphane Hessel s'indigne également à propos de la Palestine. Sans vouloir faire ici le rappel du problème israélo-palestinien, ce qui m'obligerait à ajouter une centaine de pages à ce numéro, il est bon de se rappeler qu'à l'heure actuelle, des millions de Palestiniens chassés de leurs territoires par les Israéliens attendent un retour qui devient de plus en plus problématique ou subissent l'occupation. Sans parler de la Cisjordanie et de Gaza, où Hessel s'est encore rendu en 2009 afin d'y étudier la situa-

tion, suite au rapport Richard Goldstone .

Forcé de constater les atrocités commises par les israéliens, il plaide une forme d'espoir basé sur la non-violence. « L'avenir appartient à la non-violence » dit-il, le terrorisme n'est pas efficace. Résolument tourné vers une vision macro de l'histoire, Hessel voit notre monde actuel comme un instant dans un processus global vers un avenir basé sur l'espérance de la non-violence.

À côté de ces idées ancrées dans notre histoire, il revient toutefois à une vision plus actuelle, affirmant que d'importants progrès ont été faits depuis 1948, tels que la décolonisation, la fin de l'apartheid, ... A contrario, les dix premières années du XXIème siècle ont, elles, été une période de recul : présidence de G.W. Bush, 11 septembre, intervention militaire en Irak, crise économique, ... Et encore une fois, Hessel invite à espérer pour que les dix années à venir soient meilleures. Et de le citer : « Nous sommes à un seuil, entre les horreurs de la première décennie et les possibilités des décennies suivantes. »

En conclusion, bien que le fascisme qu'a connu Hessel ait disparu aujourd'hui, la menace n'est pas tout à fait écartée et (...) la colère contre l'injustice est toujours intacte !

Enfin, il termine son ouvrage avec la réflexion suivante, un appel à la citoyenneté qui devrait

2. Le Rapport Goldstone est un rapport rédigé à la demande du Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur l'opération militaire israélienne appelée Opération Plomb Durci de décembre 2008 et janvier 2009 contre la bande de Gaza et sur les tirs de roquettes et de missiles contre des localités civiles israéliennes par le Hamas et autres organisations islamistes.



être entendu dans nos secteurs porteurs de valeurs citoyennes : « J'appelle à une véritable insurrection pacifique contre les moyens de communication de masse qui ne proposent comme horizon pour notre jeunesse que la consommation de masse, le mépris des plus faibles et la culture, l'amnésie et la compétition à outrance de tous contre tous. »

**Créer c'est résister.
Résister c'est créer.**

D'après :
HESSEL Stéphane, Indignez-vous, Ed. Indigène, Coll. Ceux qui marchent contre le vent, Montpellier, 2010, 32 pages.

DÉSObÉIR DANS MA MJ

Par Valérie Hébrant

Stéphane Hessel et son essai « Indignez-vous » ont provoqué des mouvements de mobilisation citoyenne ces derniers mois. De Madrid à Bruxelles, nul n'a pu ignorer les campements d'indignés qui ont fleuri à travers l'Europe.

L'indignation s'est concrétisée en de nombreux endroits par l'action directe : l'occupation par les citoyens de l'espace public, sans souci de l'aspect légal de l'action. Il s'agit d'actes de désobéissance civile qui consistent à refuser de façon non violente, publique et souvent collective, de remplir une obligation légale ou réglementaire parce qu'elle est jugée indigne ou illégitime par le citoyen.

Mais pourquoi désobéir en démocratie ?

De nombreuses choses ont été écrites sur le mouvement des indignés¹, positives comme négatives, mais il a eu l'intérêt d'éveiller chez le badaud une certaine forme de réflexion sur le rapport du citoyen à la société démocratique telle que nous la connaissons.

La remise en question de ce rapport n'est pourtant pas née au XXI^e siècle ; à la fin du XIX^e siècle aux Etats-Unis, le philosophe Henry David Thoreau refusa de reconnaître le gouvernement américain comme le sien en raison de sa politique esclavagiste et de la guerre qu'il menait au Mexique. Il estimait que le contrat passé entre le peuple et ses dirigeants élus était caduc dès lors que le gouvernement américain agissait contre ses propres principes démocratiques. Thoreau décida de protester en cessant de s'acquitter de ses impôts². La désobéissance civile devint alors une forme d'action politique contestataire en démocratie.

Au XX^e siècle, la désobéissance civile a pris les visages de Gandhi et de Martin Luther King. Tous deux ont utilisé l'action non-violente pour transmettre leur message à l'opinion publique, aux médias et aux gouvernements. La désobéissance permet de légitimer un acte né non pas autour d'une question de légalité mais bien d'une question de justice³.

Parallèlement, la fin de la seconde guerre

mondiale et le procès de Nuremberg ont posé la question de l'obéissance aveugle à la loi. Pour les juges du tribunal international, le refuge derrière des lois dépourvues de référence morale ne pouvait être admis comme ligne de défense⁴.

Les sociétés démocratiques ont évolué, les formes de désobéissance se sont donc adaptées. On retrouve aujourd'hui des militants qui choisissent de désobéir à la loi parce qu'ils estiment que leur cause est juste : champs d'OGMs saccagés, déforestation empêchée par des militants enchaînés aux machines, secours aux immigrants clandestins, livraison de matériel humanitaire en Palestine malgré le blocus international, ... Aujourd'hui, la désobéissance civile ne s'impose que dans des circonstances spécifiques. Il existe en effet de nombreux moyens de faire entendre sa voix légalement : un citoyen peut exprimer ses opinions politiques à travers un parti, un syndicat, une association, des manifestations, des pétitions, un blog, ... La désobéissance est un recours ultime lors-

1. Notamment qu'on retrouvait dans le camp liégeois « l'ex-soixante-huitard attardé ... a le plus souvent fini par trouver un travail (café, maison des jeunes ou salle de concert) ... vient au camp par mélancolie-nostalgie retrouver une ambiance du temps ou la jeunesse avait, d'après lui, le cul moins dans le beurre et en bouche des réalités bien plus amères. » in Le Poiscaille, Liège, n°12, juillet-août 2011, p.7.

2. OGIEN A., LAUGIER S., Pourquoi désobéir en démocratie, Paris, Editions la Découverte, 2010.

3. BAZIN H., Désobéissance civile, article tiré d'une intervention à Strasbourg en 1997, in BIBLIO-RA, biblio.recherche-action.fr).

4. Voir les travaux d'Annette Wieviorka.



que les voies démocratiques n'ont pas permis à la cause d'aboutir. Pour mener à bien leurs actions, les désobéissants étudient les risques et calculent les retombées ; leurs actions sont évaluées de manière très précises (conseils juridiques, couverture médiatique, ...).

Les échos de ces actes apparaissent régulièrement dans l'actualité et soulèvent simultanément une série de questions touchant à la définition du juste, à la question de la légitimité ou encore à la notion de non-violence⁵.

Il reste au citoyen à se positionner quant à ces actes : estimer que tout un chacun se doit d'obéir à la loi parce qu'elle a été établie de manière démocratique et que l'enfreindre fragilise l'Etat de droit ou estimer que chacun est en droit de désobéir s'il estime qu'une loi injuste met en péril la démocratie.

Les collectifs MJ, réseaux de mobilisation citoyenne ?

Les jeunes, Citoyens Responsables Actifs Critiques Solidaires... et Désobéissants ?

Lorsqu'on a pour mission d'encourager la citoyenneté chez les jeunes, il est utile d'interroger régulièrement le champ d'actions à sa disposition.

A l'heure actuelle, plusieurs organisations de jeunesse reconnues par la Communauté française proposent des formations à la désobéissance civile pour aider les futurs jeunes militants à concevoir et porter leurs actions⁶. En tant que professionnel, quelle position l'animateur d'aujourd'hui sera-t-il tenté d'adopter ?

La formation professionnelle d'animateurs en centres de jeunes proposée par la FMJ comporte un module intitulé « performances citoyennes », celui-ci encourage les participants à réfléchir à la construction de règles justes de vivre-ensemble avec les jeunes. L'apprentissage de la démocratie en maisons de jeunes est un défi majeur des équipes d'animation: familiariser les jeunes à la participation, les pousser à s'investir dans un conseil de jeunes, dans un conseil d'administration. Comment, dès lors, amener le concept de désobéissance à la règle? Faut-il encourager le non-respect des instances démocratiques ? Et surtout comment travailler ces nuances de façon pertinente, dans le respect de ses valeurs personnelles et de ses missions professionnelles ?

Le collectif des MJ du Sud-Est de la province de Liège a plongé tête la première dans cette

réflexion. Un peu par hasard, la thématique de la désobéissance civile est apparue dans le débat et les membres des équipes ont voulu aller plus loin.

Mieux connu sous l'appellation « CO.s.e. Toujours », ce réseau s'est construit sur une base géographique et sur le constat de besoins communs dont le plus flagrant était la mobilité. Le réseau s'est développé avec le secteur, incluant petit à petit les nouvelles initiatives jeunesse de la région. La finalité du collectif est de s'appuyer sur la force du nombre pour obtenir plus de ressources et de moyens. Pour y arriver, il s'agit de faire jouer une solidarité qui dépasse les intérêts particuliers. Ce n'est pas toujours facile, c'est un équilibre difficile à trouver.

Parmi ses axes de travail, le collectif expérimente les programmes de mobilité internationaux. Les critères de sélection de ces programmes ne permettent pas à un collectif de porter un projet commun ; cependant, l'idée est de faciliter le développement de projets internationaux chez les MJ novices en la matière. Les plus expérimentés font profiter les autres de leurs partenaires et de leur expérience. Dans ce sens, deux séminaires de mise en réseau ont été organisés par le collectif en 2007 et 2009. En 2010, un programme de déblocage linguistique a été mis sur pied afin de permettre à tous les animateurs intéressés de se confronter à l'anglais et d'évaluer leurs besoins.

Récemment, la commission internationale de

5. Voir WILLAMME P., La désobéissance civile est-elle légitime ?, in www.LaLibre.be, 08/08/2011 ; VILLAROEL C., Désobéir, un devoir de citoyen ?, in JEF, n°14, Bruxelles, septembre-octobre-novembre 2010, sur <http://www.conseildelajeunesse.be/IMG/pdf/JEF14.pdf>

6. En 2011 : la J.O.C., les jeunes FGTB, Quinoa.



CO.s.e. Toujours s'est penchée sur la recherche d'un thème commun pour des projets d'échanges de jeunes européens. Les publics et les réalités des MJ autour de la table étaient différents, la recherche d'un axe partagé semblait complexe. Cependant, parmi les propositions, « la désobéissance civile » a surgi dans le débat ; une thématique que certaines MJ avaient déjà abordée avec une organisation de jeunesse locale. Ce concept était un peu vague pour certains et il soulevait pas mal de questions, avant tout déontologiques : aspect légal, responsabilité vis-à-vis des publics, rôles et missions de l'animateur. Pour trancher, les MJ décidèrent d'organiser une formation d'une journée afin d'éclaircir les esprits.

Cette journée a permis de mettre chacun en situation d'action. Les participants ont pu réaliser à quel point les questions de valeurs et de jugement du juste et du légitime sont éminemment personnelles. Elle a également permis au groupe de débattre du rôle et de la responsabilité de l'animateur dans ce type de projet et de définir individuellement une déontologie qui s'apparente en quelque sorte au choix de Sophie (animatrice en MJ ?).

Suite à cet éclairage, le collectif a décidé que la désobéissance civile ne serait pas utilisée de manière brute dans le projet bien qu'elle en ait été le moteur. Il s'agira d'explorer les voies intermédiaires de contestation. La volonté est de travailler avec les jeunes sur les causes qui leur semblent justes et de réfléchir avec eux à des actions à mener dans l'espace public. Le projet veut permettre aux jeunes de construire

albert ogien et sandra laugier

pourquoi désobéir en démocratie ?



éditions la découverte
textes à l'appui / philosophie pratique



Stéphane Hessel Engagez-vous !

entretiens avec Gilles Vanderpooten



conversation pour l'avenir

l'aube

leurs discours, leur faciliter l'accès aux différents formes et moyens de communication pour exprimer la vision de la société qu'ils veulent participer à construire. Chacun sera libre de définir ses propres limites dans l'action.

Les membres du collectif pensent trouver écho à ce projet chez leurs partenaires européens pour monter un séminaire de contact début 2012. Si le séminaire porte ses fruits et pour la première fois, le collectif voudrait organiser un projet d'accueil de grande envergure, en Belgique avec l'ensemble de MJ belges et européennes participantes. Ce type d'échange est ambitieux ; actuellement, il est impossible à réaliser selon les critères du programme européen. La mobilisation des équipes et jeunes permettra-t-elle de briser cette règle injuste ? Ainsi, pourrions-nous abonder dans le sens de Monsieur Hessel lorsqu'il affirme « je pense que nous vivons dans un monde d'interdépendances dans lequel les changements ne peuvent

intervenir que tous ensemble. Cela implique une solidarité. Concrètement, cette solidarité prend corps dans les réseaux nombreux et de plus en plus denses d'organisations civiques ... c'est ainsi que se constitue ce qui est capable, à mon avis, de faire bouger le monde. »⁷

BAZIN H., Désobéissance civile. A propos de la montée de l'extrême droite, intervention du 29 mars 1997 à Strasbourg, document électronique in www.recherche-action.fr
HESSEL S., Indignez-vous !, éd. Indigènes, Montpellier, 2010.

HESSEL S., VANDERPOOTEN G., Engagez-vous !, éd. De l'Aube, Luxembourg, 2011.

OGIEN A., LAUGIER S., Pourquoi désobéir en démocratie ?, éd. La Découverte, Paris, 2010.

Réf. Photo :

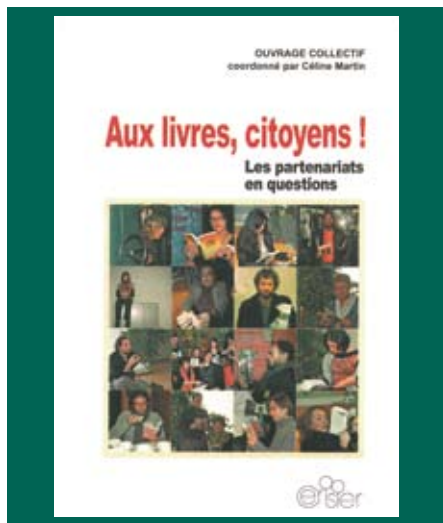
Camp des indignés liégeois, Place Saint-Lambert, Liège, juin 2011 et camp des indignés bruxellois, carré de Moscou, Bruxelles, juin 2011.

Merci à Corine Barella et Fred Delsemme

7. HESSEL S., VANDERPOOTEN G., Engagez-vous !, éd. De l'Aube, Luxembourg, 2011, pp. 57-58.

NOUS AVONS RENCONTRÉ CÉLINE MARTIN

Par Julie Reynaert



Coordinatrice du Service Démocratie et cultures au Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, Céline Martin a une expérience de réseaux rassemblant des associations, des personnes, des services publics, etc. dédiés à la mobilisation citoyenne.

De l'action menée collectivement, elle a eu l'occasion de tirer un livre, forcément collectif, qui retrace la naissance et la vie d'un partenariat réussi. Pourquoi et comment des acteurs de secteurs professionnels différents sont-ils passés de leur intérêt propre, de leurs missions spécifiques à la réalisation et l'évaluation concertée d'actions communes ? Quels

éléments facilitateurs ou contraignants ont-ils rencontrés ? Quelles retombées pour leur public et pour eux ? Qu'en retenir pour d'autres actions futures ? ...

Nourri de témoignages de terrain et de regards d'experts, « Aux livres, citoyens ! Les partenariats en questions »¹ apporte un éclairage à la fois pratique et théorique sur la mobilisation collective aujourd'hui. Il en précise surtout les quelques modalités nécessaires pour ne pas passer à côté de l'enjeu démocratique qui se joue chaque fois qu'il s'agit de penser et agir à plusieurs.

Qu'évoque pour toi les termes de partenariat – mise en réseau – dynamiques collectives ... ?

Ces termes m'évoquent essentiellement deux dimensions qui sont liées.

La première est professionnelle.

Depuis 2005, j'ai l'opportunité d'élaborer et de réaliser des projets² dont le commun dénominateur réside très probablement dans la pratique du partenariat.

Cette pratique peut aller de la simple « prestation de service » bilatérale (je te loue ou te prête une salle ; tu rémunères ou mets à ma disposition un animateur pour une action précise) à une mise en réseau intersectorielle qui vise à susciter ou soutenir des dynamiques

collectives auprès des publics (un syndicat, une association d'Education Permanente, une MJ, une association d'alphabétisation, un centre culturel, une bibliothèque, etc... élaborent, réalisent et évaluent avec les publics des dispositifs de sensibilisation-revendication autour de questions de société comme l'égalité hommes femmes, la lutte contre la pauvreté, ...)³. La seconde est plus de l'ordre philosophico-politique. Je m'explique !

Un petit détour par un philosophe qui m'est cher : Spinoza. Pour ce dernier, on peut considérer que la démocratie est un régime dont le rapport au pouvoir est inextricablement lié au rapport que les citoyens entretiennent avec la connaissance, avec le savoir. Or, selon lui, « penser réellement, c'est penser de moins en moins seul ». Aussi, nous invite-t-il à « être le plus nombreux possible à penser le plus possible ».

Toutefois, penser à plusieurs, parler, échanger, négocier, « passer d'un je à un nous tous »⁴, n'est pas chose évidente. On le vit dans notre pratique professionnelle et Etienne Balibar, philosophe aussi, contemporain, souligne à juste titre que : « une parole est aussi un rapport de pouvoir, et (que) la distribution inégale des capacités de parole ne se laisse pas simplement corriger par la reconnaissance du titre de citoyen »⁵.

1. Martin, Céline (coord.) – Aux livres, citoyens ! Les partenariats en questions – Mons (Cuesmes), Belgique, Editions du Cerisier, « Place publique », 2010, 206 page, ISBN : 2.87267.138.2

2. Je travaille pour une association d'éducation permanente : le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. J'y coordonne le Service Démocratie et cultures.

3. Je pense ici notamment à la plateforme « Oser la démocratie » territorialisée sur l'arrondissement de Verviers. www.oserlademocratie.be

4. Je fais référence à Majo Hansotte, « Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective ? », De Boek Universit , Bruxelles 2002.

5. E. Balibar, « La crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx », Paris, Gallil e, 1997, p. 22.

En clair, il ne suffit pas que les gens se rencontrent pour qu'ils puissent ensemble construire un monde meilleur... Il ne suffit pas qu'il y ait Facebook pour que certains s'indignent à Madrid ou que d'autres, de façon plus musclée, troublent l'ordre public à Londres ou Birmingham.

C'est ici que se joue, je crois, un défi de taille: comment contribuer à mettre en place les conditions qui vont permettre aux uns et aux autres de parler et d'être entendus, de penser ensemble et en nombre ?

Le regroupement en dynamiques collectives entre partenaires socioculturels est-il un incontournable aujourd'hui dans le monde associatif ?

Très probablement oui et, dans une certaine mesure, c'est peut-être à nuancer....

Oui, si l'on considère l'énormité, la diversité des enjeux qui nous attendent à court et à long termes : « l'écart grandissant entre les très riches et les très pauvres, l'état de la planète, le traitement fait aux sans-papiers, aux immigrés, aux Roms, la course au "toujours plus", à la compétition, la dictature des marchés financiers et jusqu'aux acquis bradés de la Résistance – retraites, Sécurité sociale... »⁶.

Oui, si l'on anticipe les difficultés économiques structurelles que nos petites et grandes associations vont vivre dans les prochaines années.

Mais pas « innocemment », pas seulement, pas n'importe comment.

L'économie dans laquelle nous vivons nous pousse à envisager, à produire un rapport aux autres et au monde empreint de vitesse, de rapidité, d'efficacité.

Un petit réseau de partenaires bien organisé est très probablement plus rapide qu'une institution publique, par exemple. Mais attention à la dérive qui nous pousse parfois à considérer (un peu trop rapidement sans doute) le partenariat entre associations comme la réponse progressiste quasi seule capable de contribuer à permettre à nos publics d'énoncer le juste et l'injuste, de construire la démocratie de demain.

Corinne Mérini nous le rappelle : « le mot lui-même : partenariat est très contemporain, issu de l'économie de marché. Il apparaît en même temps « qu'actionnariat », « entrepreneuriat », etc. avec qui il a un commun suffixe « iat » qui marque l'appartenance au champ de l'action »⁷.

Dans le même ordre d'idée, Hugues Lepaige, dans un petit livre qui porte bien son nom puisqu'intitulé « Vive la politique ! », considère qu'il n'y a pas d'un côté la société civile et de l'autre la politique, le système démocratique avec ses institutions publiques. Selon lui, il est regrettable, voire dommageable, que les termes de « politique », de « politicien » soient compris aujourd'hui avec une connotation relativement négative. Ainsi, pour employer le terme « poli-

tique », il n'est pas rare que nous le fassions suivre de l'expression : « dans le sens noble du terme ». Ce n'est peut être pas non plus innocent que certains indignés qui campent sur les places publiques revendiquent d'être si pas apolitique, à minima, hors parti politique, hors syndicat. Pourtant, prendre la parole dans l'espace public, « jeter un trouble dans l'ordre policier de la cité en faisant entendre ce qui n'était pas entendu, en faisant voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, ... »⁸, ... n'est-ce pas toujours et encore faire de la politique ?...

Ainsi, si le terme « partenariat » est bien situé dans un contexte socio-économique particulier (le néolibéralisme lui-même !) et, si le terme « politique » revêt également un sens spécifique dans l'usage qu'on en fait aujourd'hui, il est nécessaire de (re)construire une synthèse, une complémentarité entre des mots et des stratégies d'actions collectives du passé récent (lutte des classes, classes sociales, ...) et des mots et des stratégies d'actions collectives du présent (réseaux, dynamique, projet, ...).

Que peuvent apporter ces dynamiques collectives ? Et plus particulièrement dans le cadre de projets citoyens menés par le secteur socioculturel ?

En allant rapidement, je pense qu'il y a des avantages essentiellement à deux niveaux.

Au niveau méthodologique d'abord : « il y a plus dans deux têtes que dans une » !

Concrètement, le partenariat permet dans l'éla-

6. Indignez-vous !, Montpellier : Indigène éditions, collection « Ceux qui marchent contre le vent », 2010, 32 p.

7. Corinne Mérini, Maître de conférence à l'IUFM Versaille, « Nature et limites des partenariats éducatifs », sept 2006.

8. Compréhension emprunter à J. Rancière in - , « La Méésentente, Politique et Philosophie », Paris, Gallilée, 1995.

boration et la réalisation de l'action commune de prendre en compte plusieurs variables, de multiplier les regards sur une même question, de rendre le projet plus fort dans l'articulation entre publics /objectifs/actions.

A un niveau plus pragmatique ensuite.

Le partenariat permet, à certaines conditions, d'alléger les contraintes logistiques, financières et de personnel. La mutualisation des spécificités de chaque partenaire ne doit pas s'arrêter au niveau méthodologique du sens de l'action. Dans le « pot commun » se jouent aussi des logiques de cofinancements, et de mise à disposition (expo, local, fichier, publics, animations,...).

Quelles sont les difficultés sur lesquelles peuvent buter les collectifs ?

Elles sont nombreuses et très certainement à la hauteur des avantages que l'on peut attendre d'un partenariat, mais je pense que dans la plupart des cas, elles peuvent être dépassées. Dans la phase d'élaboration d'une action collective, il faut le plus souvent faire face à des craintes, justifiées ou non. Dans le « panel » de ces craintes, on trouve par exemple celles de :

- ↳ se « perdre » dans l'action commune, ne plus être en phase avec ses missions et objectifs spécifiques ;
- ↳ se faire « récupérer » par un autre qui aurait plus de moyens ou un plus grand besoin de visibilité ;
- ↳ prendre des engagements intenables

puisque les projets réalisés à plusieurs risquent d'être d'une plus grande ampleur ;

- ↳ s'engluer dans des logiques de concurrence.

Ensuite, pendant la réalisation des actions, on retrouve la question des contretemps, des imprévus logistiques (qui devait amener la sono, ouvrir le local, ... ?) voire des difficultés méthodologiques (pourquoi les dames du cours d'alpha en projet slam avec les jeunes ne sont-elles pas venues à l'activité de clôture ?).

Enfin, arrive le moment de l'évaluation après l'action. Mais, il fallait y penser plus tôt et on manque de critères, d'indicateurs et de matière...

Quelles pourraient être les balises pour dépasser ces freins ?

Les balises que je propose ici viennent bien sûr de la pratique, mais aussi de la sociologie de la traduction⁹ dont l'enjeu peut se résumer par la question suivante : comment TRADUIRE des intérêts spécifiques en action commune ?

Je les résume à leur plus simple expression. Aussi, elles risquent d'apparaître comme une « recette de cuisine prête à l'emploi ». Ce n'est évidemment pas le cas ! Je laisse le soin à chaque lecteur de nuancer par sa propre expérience ces quelques balises – pistes à réfléchir...

- ↳ Connaître et comprendre au mieux les dynamiques sociales, politiques, économi-

ques et culturelles à l'œuvre sur le territoire où les projets vont se dérouler ;

- ↳ Contacter des partenaires issus de mondes professionnels différents ;
- ↳ Construire le projet avec l'ensemble des partenaires dès le début ;
- ↳ Impliquer les publics concernés dès le commencement ;
- ↳ Définir un objet fédérateur qui réponde à l'analyse du territoire et à un enjeu spécifique de chaque partenaire ;
- ↳ Accorder la primauté au projet, au sens de l'action, tout en tenant compte des spécificités ;
- ↳ Identifier un porteur de projet qui facilitera les réajustements nécessaires entre partenaires aux différents niveaux (méthodologie, sens du projet, logistique, ...) ;
- ↳ Laisser au projet le temps de cheminer, accepter et pourquoi pas se réjouir que le projet se transforme ;
- ↳ Accorder une attention particulière à la gestion des aspects logistiques à concevoir et mettre en place en commun ;
- ↳ Conjuguer la rigueur des conventions et la nécessité d'ouverture aux apports de chacun, aux questions imprévues, ... ;
- ↳ Enfin, et peut-être surtout, reconnaître à chacun le droit et le pouvoir de participer aux constructions qui le concerne.

9. M. Callon, R. Lhomme, J. Fleury, « Pour une sociologie de la traduction en innovation ». Recherche et formation, N° 31, Paris, INRP.



LE MOT DU PRESIDENT

Par Vital Wouters

Nous sommes heureux de vous présenter une version de notre publication relookée, repensée, rajeunie, dans un format carré... Bref, un Antre'Toise qui se veut plus actuel !

Cette 101^{ème} édition de notre périodique trimestriel aborde la thématique des réseaux de mobilisation citoyenne.

De nos jours, nous pouvons constater l'existence d'une multitude de réseaux, de collectifs,... et le secteur des centres de jeunes n'est pas en reste ! Le regroupement autour d'intérêts et d'enjeux collectifs reste un enjeu important pour le secteur des centres de jeunes et plus particulièrement pour la FMJ dont une mission principale est de soutenir et susciter des dynamiques de réseau. Ensemble, les centres de jeunes réfléchissent, proposent, concrétisent des projets avec et pour les jeunes en mettant entre parenthèses leurs propres intérêts au profit d'intérêts communs. Car, comme le dit Hessel, « l'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier », et c'est bien cela la logique collective.

Dans cet ordre d'idées, le 60^{ème} anniversaire des maisons de jeunes illustre concrètement la capacité de mobilisation et d'action de plus de 140 maisons de jeunes sur toute la Communauté française. L'enjeu de cette mobilisation sectorielle est de créer un sentiment d'appartenance et de renforcer l'identité des MJ, afin que chaque MJ bénéficie d'une reconnaissance du projet qu'elle défend et des actions qu'elle développe au quotidien pour des milliers de jeunes.

Différentes actions sont prévues à cette occasion, dont **une action à la fois festive et politique : l'événement « We love MJ » prévu en avril 2012**. Un comité de coordination est mis en place depuis plusieurs mois, des réunions préparatoires sont organisées régulièrement, plus d'une trentaine de MJ sont impliquées activement. L'idée est de reproduire en grandeur nature une MJ dans la multiplicité des activités qui y sont développées. Des animateurs artistiques, sportifs, culturels, des professionnels du secteur vont permettre à des jeunes, à des maisons de jeunes, à des projets inter MJ, à tout un secteur d'investir l'espace public pour montrer ce dont il est capable.

Rendez-vous donc à Mons !

Aider les Maisons à se construire...
La Fédération des Maisons de Jeunes vit par et pour les jeunes... et leurs maisons.
Par les jeunes, parce que leurs enthousiasmes et leurs énergies constituent la source de tous nos projets. Pour les jeunes, parce que leurs initiatives et leurs réalisations sont autant d'encouragements à continuer notre fantastique aventure.

Helping build the centres, helping build the future...

Young people and their community centres constitute the reason d'être of the Fédération des Maisons de Jeunes. The enthusiasm and energy of these teenagers are, in fact, the lifeblood of all our projects; their endeavours and achievements provide us with the encouragement to continue to pursue our fantastic adventure.

Bouw met ons mee...

De «Fédération des Maisons de Jeunes» leeft door en voor jongeren. Door jongeren.
Omdat hun enthousiasme en hun energie de motor zijn achter onze projecten.
Voor jongeren. Omdat alles wat ze ondernemen en realiseren, telkens opnieuw een aanmoediging is om ermee door te gaan, met ons geweldig avontuur.



Infos: FMJ ASBL Place Saint-Christophe 8 - 4000 Liège | Tél.: 04 223 64 16 | fmj@fmjbt.org | www.fmjbt.org
Réalisé avec le soutien de la Communauté française (Service Jeunesse) et de la Wallonie (Emploi)

P.P.
4020 LIEGE
9/2246

N° d'agrément: P202211
Dépôt: Liège 2